

0790702J
ACADEMIE DE POITIERS
LYCEE PROFESSIONNEL SIMONE SIGNORET
36 RUE DE MALABRY
79301 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549803700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 1

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 21

Quorum : 11

Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/10/2018

Réuni le : 13/11/2018

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S1 - 01 : Dispositif BAC PRO +

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et à exécuter la convention relative au dispositif BAC PRO +

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0790702J
ACADEMIE DE POITIERS
LYCEE PROFESSIONNEL SIMONE SIGNORET
36 RUE DE MALABRY
79301 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549803700

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Sorties et projets pédagogiques

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 2
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration
Convoqué le : 18/10/2018
Réuni le : 13/11/2018
Sous la présidence de : Eric Guerineau
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise le programme des sorties et projets pédagogiques.

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S1 - 02 : Sorties et projets pédagogiques
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise le programme des sorties et projets pédagogiques, selon état annexé.
Il autorise également le chef d'établissement à signer les contrats et conventions inhérents à ces projets.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	11
Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0790702J
ACADEMIE DE POITIERS
LYCEE PROFESSIONNEL SIMONE SIGNORET
36 RUE DE MALABRY
79301 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549803700

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Projet Actions culturelles

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 3
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration
Convoqué le : 18/10/2018
Réuni le : 13/11/2018
Sous la présidence de : Eric Guerineau
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la participation des familles de 2€ pour les sorties scolaires en lien avec le projet culturel du lycée.

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

S1 - 03 : PROJET Actions culturelles
sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la participation des familles de 2€ pour les sorties scolaires en lien avec le projet culturel du lycée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	11
Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0790702J
ACADEMIE DE POITIERS
LYCEE PROFESSIONNEL SIMONE SIGNORET
36 RUE DE MALABRY
79301 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549803700

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 4
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration
Convoqué le : 18/10/2018
Réuni le : 13/11/2018
Sous la présidence de : Eric Guerineau
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

S1 - 04 : Dons année scolaire 2018 - 2019.
Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à encaisser les dons et subventions accordés à l'établissement lors des sorties pédagogiques et voyages scolaires qui auront lieu au cours de l'année scolaire.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	11
Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0790702J
ACADEMIE DE POITIERS
LYCEE PROFESSIONNEL SIMONE SIGNORET
36 RUE DE MALABRY
79301 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549803700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 5-1

Annule et remplace l'acte n° 5 - 2018-2019

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 21

Quorum : 11

Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/10/2018

Réuni le : 13/11/2018

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Cerizay , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S1 - 05 : Rectificatif participation des familles - Projet "Révision nature".
Suite au bilan financier, le coût demandé aux familles pour le projet révisions nature du 9 au 14 avril 2017 (acte du CA n° 18-1 du 29 janvier 2018), soit 87€, est ramené à 44,35€ par élève (participation initiale des familles = 87€; coût de revient du voyage = 44,35€)

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	11
Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0790702J
ACADEMIE DE POITIERS
LYCEE PROFESSIONNEL SIMONE SIGNORET
36 RUE DE MALABRY
79301 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549803700

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adhésion à un groupement d'établissements scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 6

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 21

Quorum : 11

Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/10/2018

Réuni le : 13/11/2018

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'adhésion à un groupement d'établissement scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S1 - 06 : ULIS - Réseau : Partenariat avec l'EREA de Saint Aubin Le Cloud.

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et à exécuter la convention constitutive d'un réseau de lycées professionnels autour d'une ULIS Pro.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0790702J
ACADEMIE DE POITIERS
LYCEE PROFESSIONNEL SIMONE SIGNORET
36 RUE DE MALABRY
79301 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549803700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 7

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 21

Quorum : 11

Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/10/2018

Réuni le : 13/11/2018

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S1 - 07 : Convention de partenariat triennale - Mobilité internationale du public infra - bac.
Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et exécuter la convention Mobilité internationale du public infra-bac.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0790702J
ACADEMIE DE POITIERS
LYCEE PROFESSIONNEL SIMONE SIGNORET
36 RUE DE MALABRY
79301 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549803700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 8

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 21

Quorum : 11

Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/10/2018

Réuni le : 13/11/2018

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S1 - 08 : MAIF 2019

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à contracter avec la MAIF pour l'assurance de l'établissement pour l'année 2019.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0790702J
ACADEMIE DE POITIERS
LYCEE PROFESSIONNEL SIMONE SIGNORET
36 RUE DE MALABRY
79301 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549803700

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Action d'intenter ou de défendre en justice

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 9
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/10/2018

Réuni le : 13/11/2018

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-9, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise les actions à intenter ou à défendre en justice

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

S1 - 09 : Actions en justice - année scolaire 2018-2019

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à intenter des actions et à défendre l'établissement en justice.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	11
Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0790702J
ACADEMIE DE POITIERS
LYCEE PROFESSIONNEL SIMONE SIGNORET
36 RUE DE MALABRY
79301 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549803700

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 10

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 21

Quorum : 11

Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/10/2018

Réuni le : 13/11/2018

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S1 - 10 : Tarifs 2019 et charges communes

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs et taux de charges communes proposés dans les documents joints

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0